



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060
 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666
 Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 — IDENTIFICATION

Identification du produit		Nom chimique / Nom commercial / Synonymes	
Solution empreinte digitales (Indanedione / chlorure de zinc)			
Numéro MAT		Formule chimique	Masse molaire
ED-5000			
Utilisation du produit			
Usage en laboratoire			
Nom du fournisseur			
Laboratoire MAT			
Adresse-Rue			
610, rue Adanac			
Ville		Province	
Québec		Québec	
Code Postal	Internet	Numéro de téléphone	
G1C 7B7	www.labmat.com	418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS Préparée	FDS Préparée par	Courriel	
2018-01-25	Laboratoire MAT	labmat@labmat.com	

SECTION 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

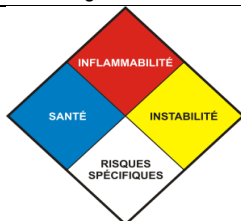
Classification SIMDUT/SGH	Cancérogénécité (Catégorie 2)		
	Mention d'avertissement:	Attention	
Mention de danger:	H351 Susceptible de provoquer le cancer		

Conseils de prudence	P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
	P405 Garder sous clef.
	P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.

PICTOGRAMMES



Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4= Extrême)
----------------	---



Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0
Spécial	-

SECTION 3 — INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	%
1,2-Indanedione	16214-27-0	0,003%
Chlorure de méthylène	75-09-2	0,139%
Acétate d'éthyle	141-78-6	0,189%
Chlorure de zinc	7646-85-7	0,0001%
Ethanol	64-17-5	0,006%
Acide acétique glacial	64-19-7	0,037%
Methyl nonafluorobutyl ether	163702-07-6	20 à 80%
Methyl nonafluoroisobutyl ether	163702-08-7	20 à 80%

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, faire la respiration artificielle.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Obtenir une aide médicale immédiate.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	À notre connaissance, les effets de ce produit n'ont pas été complètement évalués.
--	--

Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
--	--

SECTION 5 — MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible				
Agent d'extinction appropriés	Eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool, ou poudre sèche ou du dioxyde de carbone.				
Agent d'extinction inappropriés	N/A				
Émanations dangereuses - combustion	Oxydes de carbone	Fluorure d'hydrogène	Chlorure d'hydrogène gazeux	Oxydes de zinc	
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Une exposition à une température très élevée peut provoquer une décomposition thermique.				
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.				

SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles,	Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin.
--	---

SECTION 7 — MANUTENTION ET STOKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de la lumière, des matériaux organiques et des produits incompatibles. Ne pas utiliser de pression pour vider le contenant. Protéger des rayons du soleil.
---------------------------------	--

Méthode et équipement de manutention	Porter l'équipement de protection individuel lors de la maintenance. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)
---	--

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition (Amérique du Nord)	Ingredient	No CAS	VECD (TLV-STEL)	VEMP (TLV-TWA)	origine des des données
	1,2-Indanedione	16214-27-0	ND	ND	ND
	Chlorure de méthylène	75-09-2	125ppm	50 ppm 174 mg/m3	NIH
	Acétate d'éthyle	141-78-6	ND	400 ppm 1 440 mg/m3	CNESST
	Chlorure de zinc	7646-85-7	ND	1mg/m3	CNESST
	Ethanol	64-17-5	ND	1 000 ppm 1 880 mg/m3	CNESST
	Acide acétique glacial	64-19-7	15 ppm 37 mg/m3	10 ppm 25 mg/m3	CNESST
	Methyl nonafluorobutyl ether	163702-07-6	ND	750 ppm	AIHA
	Methyl nonafluoroisobutyl ether	163702-08-7	ND	750 ppm	AIHA
Légende	CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail NIH: National institute of health ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA : American Industrial Hygiene Association VECD: Valeur d'exposition courte durée VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration TWA: Time-Weighted-Average STEL: Short Term Exposure Limit CEIL: Ceiling				
Ventilation	Hotte				
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.				
Gants	Manipuler avec des gants de protection				
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.				
Chaussures	Chaussures de sécurité.				
Vêtements	Sarrau				
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.				

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique et apparence	Liquide jaune translucide
Odeur	Donnée non-disponible
Seuil olfactif	Donnée non-disponible
pH	≈4
Point de fusion / congélation	Donnée non-disponible
Point initial d'ébullition / plage d'ébullition	Donnée non-disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Donnée non-disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Donnée non-disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité (LEL %)	Donnée non-disponible
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité (UEL %)	Donnée non-disponible

Tension de vapeur	Donnée non-disponible
Densité de vapeur	Donnée non-disponible
Densité	≈ 1,5 mg/L
Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau
Coefficient H ₂ O / n-octanol	Donnée non-disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Donnée non-disponible
Viscosité	Donnée non-disponible

SECTION 10 — STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Réactivité	Instable sous certaines conditions-Voir les autres rubriques de cette section
Stabilité chimique	Stable sous conditions normales
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation n'arrivera pas.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Décomposition thermique à des températures très élevées
Substances incompatibles	Acides forts, bases fortes, oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	Perfluoroisobutylène (PFIB) à température très élevée / vapeurs toxiques, gaz, particules à température très élevée. Réf. Section 5 pour les produits de décomposition durant la combustion.

SECTION 11 —INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Premières voies d'absorption	Ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalation			
Effets de l'exposition aiguë:				
Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.			
Peau	Peut être nocif par absorption cutanée. Peut provoquer une irritation de la peau.			
Respiration	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire			
Ingestion	Peut être nocif par ingestion			
Effets de l'exposition chronique :	Ce produit est susceptible de causer le cancer			
Ingrédient	No CAS	DL50 Oral (spécifier l'espèce)	DL50 Dermal (spécifier l'espèce)	CL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)
Methyl nonafluorobutyl ether	163702-07-6	DL50 Oral rat: >5000mg/kg (source 3M)	DL50 Dermal rat: estimé>5000mg/kg (source 3M)	CL50-inhalation -vapeur 4 hrs- rat: >1000mg/L(source 3M)
Methyl nonafluoroisobutyl ether	163702-08-7	DL50 Oral rat: >5000mg/kg (source 3M)	DL50 Dermal rat: estimé>5000mg/kg (source 3M)	CL50-inhalation -vapeur 4 hrs- rat: >1000mg/L(source 3M)
Chlorure de méthylène	75-09-2	LD50 Rat oral 1600 mg/kg (source NIH)	ND	LC50 Mouse inhalation 16000 ppm/7 hr plus 1 hr observation (source NIH)
Acétate d'éthyle	141-78-6	LD50 Rat oral 11.3 mL/kg (source NIH)	ND	LC50 Rat inhalation 4000 ppm/4hr (source NIH)
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	>5000 mg/kg -Oral Rat			

SECTION 12 —INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Donnée non-évaluée
Persistance et dégradation	Donnée non-évaluée
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-évaluée
Mobilité dans le sol	Donnée non-évaluée
Autres effets nocifs	Donnée non-évaluée

SECTION 13 — DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
----------------------------	---

SECTION 14 — INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Numéro UN	Non réglementé pour le transport
Appellation réglementaire	-
Classification du TMD	-
Groupe d'emballage	-
Indice de quantité limitée	-
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 — INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT 1988 CANADA: D2A

SECTION 16 — AUTRE INFORMATION

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour:	2018-01-25
-----------------------	------------